

Depuis le 2 octobre, les Retraités CFDT de Moselle ont entamé une action revendicative en direction du Conseil Départemental de la Moselle.

Elle concerne la gestion de la perte d'autonomie des personnes âgées par le département. Son schéma de l'autonomie 2018/22 a été reconduit pour deux ans sans bilan, ni concertation !

De plus, une enquête réalisée par l'association des directeurs au service des personnes âgées a pointé le département de la Moselle parmi les six départements français où il ne fait pas bon vieillir et qui maltraite ses EHPAD (cf. RL du 29/09/23).

Déjà , dès l'installation du nouveau Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, en novembre 2021, le représentant des Retraités CFDT 57 souhaitait des engagements forts et durables de la part du Département 57 pour résoudre les difficultés de recrutement de professionnels de l'aide à domicile et en établissement.

Les retraités CFDT ont interpellé les élus départementaux sur ces sujets et leur ont fait part de leurs propositions.

Ces demandes étaient soutenues par des diffusions de tract (ci-joint) sur les marchés de Metz (le 8 et 11 octobre), Thionville (le 10 octobre) et Saint Avold (le 13 octobre). Les militants retraités CFDT ont pu constaté les réelles préoccupations de la population sur ces sujets du Grand Age.

Ils continuent leur combat pour :

- faire de la prévention de la perte d'autonomie un enjeu majeur ;
- améliorer l'accès aux soins ;
- renforcer l'aide à domicile, par la formation et la valorisation des personnels ;
- augmenter l'encadrement en EHPAD.

Les personnes âgées veulent être entendues sur les sujets qui les concernent.

Contact : moselle@retraites.cfdt.fr

0387169774